

Urgence pour notre santé et notre protection sociale !

Pour le ministre de la santé et de la prévention, l'été s'est finalement pas mal passé ! Mais a-t-il réalisé, lui mais aussi le gouvernement et le Président de la République, la gravité de la situation ? La crise du système de santé, ce ne sont pas seulement les difficultés dans les services d'urgences pendant la période des congés payés, c'est un service hospitalier qui se délite, ce sont des déserts médicaux qui s'étendent, des délais de rendez-vous qui s'allongent et de plus en plus d'usagers désemparés qui ne savent plus à qui s'adresser et où se rendre.

L'absence d'une vraie politique de santé publique est sans doute faite pour obliger la population à se tourner vers l'hospitalisation privée avec ses dépassements d'honoraires et les plateformes de téléconsultation : c'est un choix qui profite à la finance, pas à la qualité des soins !

Et c'est un choix délibéré qui met aussi en difficulté la Sécurité Sociale, par le choix systématique des exemptions de cotisations patronales et en traitant la question du pouvoir d'achat par des primes ou des chèques plutôt que par des augmentations de salaires qui génèreraient des cotisations sociales.

La Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité rappelle ses propositions : garder les professionnels de santé par des revalorisations salariales et une amélioration des conditions de travail, en former de nouveaux en nombre, créer un service public de soins de premier recours, arrêter les fermetures de lits et de services, mieux répartir les professionnels, mettre en œuvre une vraie démocratie, pour les personnels comme pour les usagers. Ces propositions sont détaillées dans son [plan d'urgence](#).

En cette période où les difficultés sociales s'accroissent, le service public et la Sécurité sociale doivent rester prioritaires : ils ont démontré leur efficacité comme amortisseur des crises.

La Coordination Nationale, avec sa traditionnelle et ferme volonté unitaire et pluraliste, appelle ses comités et la population à participer à toutes les mobilisations pour la santé, le 22 et/ou le 27, en fonction des situations locales, aux initiatives du 28 septembre pour le droit à l'avortement et aux manifestations du 29 septembre pour les salaires et le pouvoir d'achat.

Elle s'associe à l'appel « Face à l'urgence sociale et écologique, construire une large convergence ». Elle est co-fondatrice de l'appel un « Nouvel Élan pour nos services publics » qui débouchera sur une rencontre et une manifestation nationale à Lure en mai 2023.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87